

## Les coordinateurs au sein du nouveau Parlement européen

Le nouveau Parlement européen (PE) comporte **7 groupes politiques** dont les membres se répartissent entre **22 commissions**. Chaque groupe élit un coordinateur dans chacune de ces commissions. Il y a donc en principe **154** coordinateurs<sup>1</sup>. Peu visibles, ces fonctions constituent néanmoins de puissants leviers d'influence:

- leurs titulaires définissent les priorités des commissions,
- répartissent la rédaction des rapports et des avis entre les membres de leur groupe,
- coordonnent les positions politiques et veillent à la discipline de vote.

Etre coordinateur demande une expérience et des qualités de négociateur certaines et implique une charge de travail significative.

Cette note analyse la répartition des coordinateurs par nationalité (I) et par groupe politique (II) ainsi que leur expérience respective au sein du PE (III) avec une attention particulière au cas des coordinateurs français (IV).

### I. Répartition des coordinateurs par nationalité

Le nombre théorique des coordinateurs étant de 154 et le PE comportant 751 eurodéputés, la probabilité pour qu'un eurodéputé (MEP) soit coordinateur est de 1 sur 5 (20,5%). La comparaison de cette valeur avec le ratio Nb de coordinateurs/Nb de MEPs pour chaque Etat permet d'identifier les Etats qui sont sur ou sous-représentés parmi les coordinateurs.

Etats	DE	FR	IT	GB	SP	PL	RO	NL	BE
Total MEPs <sup>2</sup>	96	74	73	73	54	51	32	26	21
Coordinateurs	32	9	16	22	8	6	3	9	5
%	33,3%	12,2%	21,9%	30,1%	14,8%	11,8%	9,4%	34,6%	23,8%
Etats	EL <sup>3</sup>	HU	PT	CZ	SE	AT	DK	FI	HR
Total MEPs	21	21	21	21	20	18	13	13	11
Coordinateur	2	1	5	4	6	2	3	4	2
%	9,5%	4,8%	23,8%	19%	30%	11,1%	23,1%	30,7%	18,2%
Etats	IE	LT	LV	CY	EE	LU	MT	PE	
Total MEPs	11	11	8	6	6	6	6	751	
Coordinateur	2	1	2	1	2	2	1	154	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En réalité, un MEP peut être coordinateur dans plusieurs commissions. A l'opposé dans les commissions les plus importantes, les groupes les plus représentés peuvent décider de faire assister leur coordinateur par ou plusieurs adjoints (vice-coordinateurs et adjoints ne sont pas pris en compte dans cette note). A ce jour, seuls 150 des 154 postes de coordinateurs sont connus car la GUE n'a pas «encore désigné de coordinateur dans toutes les commissions

<sup>3</sup> EL = Grèce | CZ = Rep. Tch. | HR= Croatie | LT = Lituanie | LV = Lettonie | EE = Estonie | LU = Luxembourg | MT = Malte

1

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> MEP: Member of the European Parliament



1	%	18,2%	9,1%	25%	16.7%	33,3%	33,3%	16,7%	20,5%
	70	10,270	9,170	25%	10,770	33,370	33,370	10,770	20,5%

La Bulgarie, la Slovaquie et la Slovénie ne disposent d'aucun coordinateur et ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-dessus. Les Etats les moins représentés sont ensuite :

- La Hongrie (4,8%);
- La Lituanie (9,1%), la Roumanie (9,4%), la Grèce (9,5%);
- L'Autriche (11,1%), la Pologne (11,8%) et la France (12,2%).

A l'opposé, les Etats-membres possédant le plus de coordinateurs, sont :

- Les Pays-Bas (34,6%), suivis par l'Allemagne, l'Estonie et le Luxembourg (33,3%);
- La Finlande (30,7%), le Royaume-Uni (30,1%) et la Suède (30%);
- La Lettonie (25%).

Cette analyse rapide doit être affinée pour tenir compte de facteurs qualitatifs et de l'importance des représentations nationales au sein du PE. En effet, le choix d'un coordinateur dépend de plusieurs critères :

- ses qualités personnelles et son expérience;
- l'intérêt que porte la délégation nationale à un poste jugé moins prestigieux qu'une présidence/vice-présidence de commission.
- le poids des délégations nationales au sein du groupe politique.

L'importance relative de ces critères dépend naturellement de la taille des représentations nationales. Les petits pays ne peuvent être présents dans toutes les commissions de sorte que les ratios n'ont que peu de sens au-dessous d'une dizaine de MEPs. Par contre, pour ces pays, les qualités personnelles jouent un rôle fondamental.

Parmi les délégations plus importantes (>50 MEPs), les meilleures performances sont obtenues par l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'Italie est dans la moyenne mais France et Pologne arrivent loin derrière. La France est particulièrement sous-représentée comparée à l'Allemagne. Elle possède 9 coordinateurs contre 32 pour l'Allemagne qui compte il est vrai 21 eurodéputés de plus. Mais avec 48 MEPs de moins, les Pays-Bas ont autant de coordinateurs qu'elle!

S'agissant des Etats de taille moyenne (10-50 MEPs), ceux du Nord de l'Europe (Finlande, Suède et Pays-Bas) sont particulièrement bien représentés, peut-être mieux conscients de l'importance des coordinateurs et arrivent à obtenir ces postes techniques au détriment peut-être de fonctions plus honorifiques<sup>4</sup>.

A contrario, les coordinateurs sont loin de représenter une priorité pour les Etats de l'Est et du Sud. De fait, la Grèce, la Hongrie et la Roumanie ont obtenu des vice-présidences du PE et la Bulgarie une présidence de commission (Régions) et un poste de questeur.

### II. Répartition des coordinateurs par groupes politiques

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Seule la Suède détient également une présidence de commission, celle de la modeste commission des Pétitions.



L'analyse de la répartition des coordinateurs par groupe politique complète utilement les résultats précédents et les éclaire d'un jour nouveau. La bonne performance du Royaume-Uni s'explique ainsi en partie par la concentration des MEPs britanniques sur deux groupes : les eurosceptiques d'EFFD et les conservateurs d'ECR (qui compte 50% de britanniques). Celle honorable de l'Italie peut quant à elle s'expliquer pour l'essentiel par la présence au sein d'EFFD de 17 « grillonistes », soit les troisquarts du groupe. Le très bon résultat de ces deux pays en matière de coordinateurs ne doit cependant pas conduire à surestimer leur influence dans le PE car les groupes politiques où ils sont forts n'ont, de par leur positionnement politique, que peu la possibilité de jouer un rôle d'arbitre.

Les Allemands sont eux relativement bien répartis et réalisent d'excellentes performances au sein du PPE et du S&D. Dans l'un et l'autre cas, ils obtiennent plus de 40% des postes de coordinateurs avec environ 15% des membres et se trouvent ainsi en mesure de peser fortement sur les orientations de deux groupes qui jouent un rôle essentiel au sein du PE et dont le soutien est crucial lors des votes.

	PPE	S&D	ECR	ALDE	GUE/NGL	Verts	EFDD	Total
DE -Allemagne	9	9	2	2	4	6		32
FR - France	1			2	1	4	1	9
IT - Italie		3			1		12	16
GB - Royaume-Uni		2	11	1		1	7	22
SP - Espagne	1	3		2	2			8
PL - Pologne	2		4					6
RO - Roumanie	1	2						3
NL - Pays-Bas	2		1	3	1	2		9
BE - Belgique		1	1	2		1		5
EL- Grèce			1		1			2
HU - Hongrie	1							1
PT - Portugal	1	1		1	2			5
CZ - Rép. tchèque				1	2		1	4
SE - Suède				2	1	2	1	6
AT - Autriche		1				1		2
DK - Danemark			1	1		1		3
FI - Finlande	1				1	2		4
HR - Croatie	1			1				2
IE - Irlande				1	1			2
LT - Lituanie				1				1
LV - Lettonie	1		1					2
CY - Chypre					1			1
EE - Estonie				1		1		2
LU - Luxembourg				1		1		2
MT - Malte	1							1
Total	22	22	22	22	18	22	22	150



Dans ce contexte, la performance de la France apparaît modeste. Avec près du tiers des MEPs parmi les non-inscrits la présence française dans les groupes parlementaires constitués s'en trouve réduite. Sans surprise, c'est chez les libéraux (ALDE) et les Verts, où la délégation française arrive en seconde position, que l'on trouve le plus de coordinateurs français:

- la performance des verts français mérite d'être soulignée puisqu'ils obtiennent 4 postes de coordinateurs<sup>5</sup> avec 6 MEPs!
- les libéraux français en obtiennent 2, en accord avec leur représentativité<sup>6</sup>. L'ALDE semble en effet avoir veillé à répartir équitablement les responsabilités entre ses diverses composantes nationales: ses coordinateurs sont issus de 15 des 21 délégations nationales que comporte le groupe.

Au PPE les MEPs français se maintiennent en 3<sup>ème</sup> position, comme dans la législature précédente, et n'obtiennent qu'un seul coordinateur<sup>7</sup> alors que l'on pouvait en espérer au moins 2<sup>8</sup>. Le résultat est encore pire, c'est-à-dire nul, chez les S&D où les français rétrogradent de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> position<sup>9</sup>. La concentration géographique des coordinateurs est en effet plus marquée au S&D: ses 22 coordinateurs ne sont issus que de 8 de ses 28 délégations nationales.

### III. Expérience des coordinateurs

L'exercice de la fonction de coordinateur exige une certaine expérience et le nombre de leurs mandats en est un bon indicateur. Il ne faut pas s'étonner si un peu plus des deux tiers des coordinateurs en sont déjà au moins à leur second mandat (alors que le taux de renouvellement est de 53% pour l'ensemble des Etats<sup>10</sup>). Environ 18% en sont au moins à leur 3<sup>ème</sup> mandat.

Cette importance de l'expérience est encore plus marquée si l'on tient compte de la forte poussée des eurosceptiques qui a nourri le groupe EFDD de nouveaux députés italiens et britanniques. Les coordinateurs italiens ont ainsi effectué 1,25 mandats en moyenne mais 2 si l'on exclut de leurs rangs les 12 « grillonistes ». De même les coordinateurs britanniques en ont déjà effectué 2,7 en moyenne mais 3,5 si l'on exclut les 6 EFDD.

Etats	DE	FR	IT	GB	SP	PL	RO	NL	BE	
Total MEPs	96	74	73	73	54	51	32	26	21	
Coordinateur	32	9	16	22	8	6	3	9	5	
Nb mandats	2,5	1,8	1,25	2,7	1,6	2,2	2	2,1	3,8	
1 <sup>er</sup> mandat	3	3	12	6	4	2	1	-	1	
3 mdts et +	9	-	1	8	1	3	1	1	3	
Etats	EL	HU	PT	CZ	SE	AT	DK	FI	HR	
Total MEPs	21	21	21	21	20	18	13	13	11	

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A noter que José Bové et Eva Joly, les MEPs verts les plus médiatiques en France, ne sont pas coordinateurs.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> En outre, Marielle de Sarnez est vice-présidente de l'ALDE.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dans une commission (Droit des femmes) qui paraît plus importante sur le plan social que sur le plan économique.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Françoise Grossetête est cependant vice-présidente du PPE.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Mais Isabelle Thomas est vice-présidente du groupe S&D.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ce taux varie fortement selon les Etats : 78,1% en Italie, 48,6% en France, 46,6 % au Royaume-Uni et 31,3% en Allemagne.



Coordinateur	2	1	5	4	6	2	3	4	2
Nb mandats	1	3	2	1,75	1,3	1,5	2,3	2,3	1
1 <sup>er</sup> mandat	2	-	1	2	4	1	-	1	1
3 mdts et +	-	1	1	1	-	-	1	2	-
Etats	IE	LT	LV	CY	EE	LU	MT		
Total MEPs	11	11	8	6	6	6	6		
Coordinateur	2	1	2	1	2	2	1		
								1	
Nb mandats	2	1	2,5	1	1,5	4	3		
Nb mandats 1 <sup>er</sup> mandat	1	1	2,5 -	1	1,5 1	- -	3		

Indépendamment de ce phénomène récent, c'est sans surprise que les coordinateurs luxembourgeois et belges se révèlent avoir la plus grande expérience du PE avec respectivement 4 et 3,8 mandats en moyenne.

Ils sont suivis par les Britanniques avec respectivement 2,7 mandats en moyenne. Près d'un tiers des Britanniques (36,4%) entament leur 3<sup>e</sup> mandat ou plus. Les coordinateurs britanniques (hors EFDD) ont une grande maîtrise des leviers d'influence au PE : ils accueillent dans leurs rangs le doyen des coordinateurs, le travailliste David Martin qui entame son 7<sup>e</sup> mandat<sup>11</sup> et ont presque tous été membres de la commission où ils coordonnent.

L'expérience des coordinateurs allemands (2,5 mandats en moyenne) est cohérente avec le faible taux de renouvellement (31,3%) de leur représentation nationale et 28,1% d'entre eux en sont à leur 3<sup>ème</sup> mandat ou plus.

A l'opposé, le peu d'expérience des coordinateurs autrichiens (1,5 mandat), espagnols (1,6) et tchèques (1,75) est en accord avec leur sous-représentation générale (moins d'un cinquième de leurs eurodéputés sont coordinateurs).

lci encore, la France se situe en dessous de la moyenne (2,04) avec 1,8 mandat par coordinateur : un tiers d'entre eux en est à son premier mandat ; aucun n'entame son troisième. Seule la moitié des coordinateurs (5) étaient déjà membres ou suppléants de la commission qu'ils coordonnent.

# IV. Les coordinateurs français

La présence de la France parmi les coordinateurs (9/151) n'est à l'évidence pas à la mesure de sa représentation dans le PE (74/751). Cependant, si l'on tient compte du fait que, 23 de ses 74 élus siégeant parmi les non-inscrits, la France ne compte que 51 eurodéputés susceptibles de devenir coordinateurs, la performance des eurodéputés français au sein de leurs groupes politiques paraît honorable<sup>12</sup>. Elle est en effet en cela comparable à celle de pays disposant d'une cinquantaine de sièges au PE comme l'Espagne ou la Pologne qui obtiennent respectivement 8 et 6 postes de coordinateurs.

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> C'est également le cas du libéral belge Gérard Deprez.

D'autant plus que certains MEPs français ont également des mandats électifs locaux ou nationaux ou désirent demeurer présents sur la scène nationale et qu'ils sont peu enclins à se porter candidats pour une fonction exigeante.



Crawnas	A	MEP		MEP fr	ançais		Coor	d. fr.
Groupes	Acronyme	Nb	Nb	%	Rg <sup>13</sup>	Nv% <sup>14</sup>	Nb	%
Parti populaire européen	PPE	220	20	9	3	35	1	4,5
All. prog. des soc. et dém.	S&D	191	13	6,8	6	46,1	0	0
Conservateurs et réformistes	CRE	70	0	-	-	-	0	0
Alliance démocrate et libérale	ALDE	68	7	10,3	2	14,3	2	9,1
Gauche unitaire/ verte nordique	GUE/NGL	52	4	7,7	4	0	1	5,5
Les Verts/Alliance libre europ.	VERTS/ALE	50	6	12	2	16,7	4	18,2
Europe lib. et dém. directe	EFDD	48	1	2,1	7	100	1	4,5
Non-Inscrits	NI	52	23	44,2	1	87	0	0
Total ou moyenne		751	74	9,6	2	48,6	9	6

Elle repose toutefois pour l'essentiel sur les résultats obtenus dans deux groupes: ALDE et surtout les Verts/Alliance européenne. Dans l'un et l'autre de ces groupes, la délégation française bénéficiait de deux circonstances favorables : le nombre et l'expérience. En effet, elle se situe en seconde position dans le groupe et son taux de renouvellement est faible.

Chez la GUE/NGL, c'est sans doute également l'expérience de Younous Omarjee qui a été rapporteur pour les fonds régionaux au cours de la législature précédente qui permet d'expliquer sa nomination comme coordinateur dans la Commission REGL.

Par contre, comme on l'a vu, les résultats sont décevants au PPE et au S&D et en particulier dans ce denier où la délégation française combinait deux handicaps : faible poids numérique et fort taux de renouvellement.

Les coordinateurs français se répartissent entre 8 commissions :

- Affaires juridiques (JURI)
  - Jean-Marie Cavada, ALDE, également vice-président de JURI
  - o Joëlle Bergeron<sup>15</sup>, EFDD
- Affaires constitutionnelles (AFCO)
  - o Pascal Durand, les Verts/ALE
- Affaires économiques et financières (ECON)
  - Sylvie Goulard, ALDE
- Développement régional (REGI)
  - o Younous Omarjee, GUE/NGL également vice-président de REGI
- Commerce international (INTA)
  - Yannick Jadot, les Verts/ALE, également vice-président d'INTA<sup>16</sup>
- Marché intérieur et protection des consommateurs (IMCO)<sup>17</sup>
  - Pascal Durand, les Verts/ALE
- Transport et tourisme (TRAN)

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rang de la délégation française dans le groupe politique

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Taux de renouvellement = nombre de nouveaux élus/nombre de députés

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Élue sous l'étiquette FN mais ralliée à EFDD.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ainsi que Tokia Saifi (PPE).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Dont Robert Rochefort (ALDE) est vice-président.



- Karima Delli, les Verts/ALE
- Droits des Femmes (FEMM)
  - Constance Le Grip, PPE

Le cumul d'un poste de coordinateur avec une vice-présidence ne peut évidemment que conforter l'influence de leur titulaire au sein des commissions concernées: JURI, REGI et INTA. Ces commissions sont importantes mais on peut regretter que les efforts des MEPs français n'aient pas été couronnés de succès dans des commissions non moins importantes comme ITRE, ENVI ou CULT<sup>18</sup>.

La répartition des coordinateurs allemands entre les différentes commissions est fort différente. On n'en trouve aucun dans les commissions JURI, BUDG et ITRE (mais le PPE y a désigné un vice-coordinateur de poids : Christian Ehler). En revanche, on compte au moins deux coordinateurs allemands dans les commissions AFET<sup>19</sup>, INTA, ECON, ENVI, IMCO, TRAN, AGRI, CULT, LIBE et FEMM. Plus significatif peut-être, dans les commissions ENVI, IMCO, CULT et LIBE, les coordinateurs des deux grands partis PPE et S&D sont allemands... Si une position nationale allemande devait émerger sur des dossiers relevant de ces commissions il serait sans doute difficile de s'y opposer.

#### V. Conclusion

Certains Etats-membres apparaissent maîtriser complètement les rouages du PE : l'Allemagne, le Royaume-Uni, les pays scandinaves et ceux du Benelux. Leurs coordinateurs sont nombreux et expérimentés. D'autres semblent accorder moins d'intérêt à ces postes qui, il est vrai, représentent une charge de travail importante et peu visible: c'est le cas de la Hongrie, de l'Autriche, de la Grèce et de la Lituanie notamment.

La France est le grand Etat de l'UE le moins bien représenté parmi les coordinateurs. Cette modeste performance s'explique à la fois par :

- le nombre important de députés français non-inscrits (32% de la délégation nationale);
- le fort taux de renouvellement de ses eurodéputés, qui les écarte de rôles nécessitant une grande expérience;
- la persistance du cumul des mandats et/ou la volonté de jouer un rôle politique important sur la scène nationale qui éloigne certains MEPs français de la scène européenne.
- une certaine préférence pour des fonctions prestigieuses (La France détient deux présidences de commission, une vice-présidence du PE et un poste de questeur) même si celles-ci ont un impact réel limité.

En termes politiques, il faut noter que les MEPs français paraissent plus influents dans des partis de faible taille comme Les Verts/ALE ou ALDE que dans les deux grands partis que sont le PPE et le S&D. Et s'il est vrai qu'aucune décision au sein du PE ne peut être prise sans l'aval de l'un de ces derniers,

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> ITRE: Industrie, recherche, énergie | ENVI: Environnement, santé publique, sécurité alimentaire | CULT: Culture, éducation

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> AFET: Affaires étrangères | AGRI: Agriculture et développement rural | LIBE: Libertés civiles, justice et affaires intérieures



ALDE et les Verts/ALE peuvent sur certains dossiers faire pencher la décision dans un sens ou dans l'autre.